

Optimisation de la collaboration entre les soins primaires et la psychiatrie : une nouvelle perspective pour l'amélioration des prises en soins en santé mentale



C. Ferret¹, C.L. Charrel^{2,3}, S. Duhem^{2,4}, C. Vincent^{1,2}, I. Warembourg^{2,4}, T. Piquet¹

1- EPSM Lille-Métropole, Armentières

2- F2RSM Psy - Fédération régionale de recherche en psychiatrie et santé mentale Hauts-de-France, Saint-André-lez-Lille

3- Centre de psychothérapie Les Marronniers, Bully-les-Mines

4 - CHU de Lille

Contexte

Dans un contexte où les centres médico-psychologiques (CMP) sont souvent confrontés à une augmentation de la demande de soins psychiatriques, qui peut mettre en difficulté l'organisation et l'accessibilité des soins, plusieurs questions ont été soulevées :

- comment optimiser la collaboration avec les médecins généralistes et le secteur psychiatrique 59G07 ?

- quels moyens pouvons-nous mettre en œuvre pour une amélioration de cette dernière ?

- comment repenser la place à donner aux médecins généralistes dans les parcours de soins des patients présentant des troubles psychiatriques dans une approche davantage graduée et coordonnée ?

Partant de ces faits, cette étude a comme objectif d'évaluer les attentes des médecins généralistes du secteur Armentierois vis-à-vis de la psychiatrie afin de faciliter leurs missions de première ligne. L'enjeu de cette étude est de tendre vers une meilleure gradation de l'offre de soins en améliorant la coordination entre ces acteurs.

Méthode

Une étude quantitative a été menée auprès des 78 médecins généralistes du secteur Armentierois, à l'aide d'un questionnaire.

Résultats

Les médecins généralistes ont estimé à 4.2/5 le niveau de difficulté face à l'allongement du délai de prise en charge sur le CMP. En effet, 81,2% ont déclaré une difficulté majeure concernant la prise en charge psychothérapeutique. La moitié de leurs patient-e-s est orienté vers un CMP uniquement sur un besoin de verbalisation. Face à ces difficultés, ces derniers désirent majoritairement un soutien précoce à la prise en charge et à l'orientation. Ainsi, 71,9% aimeraient avoir un accès à une permanence téléphonique afin d'obtenir un avis spécialisé et 46,9% souhaiteraient des évaluations par un-e IPA au sein de leur cabinet.

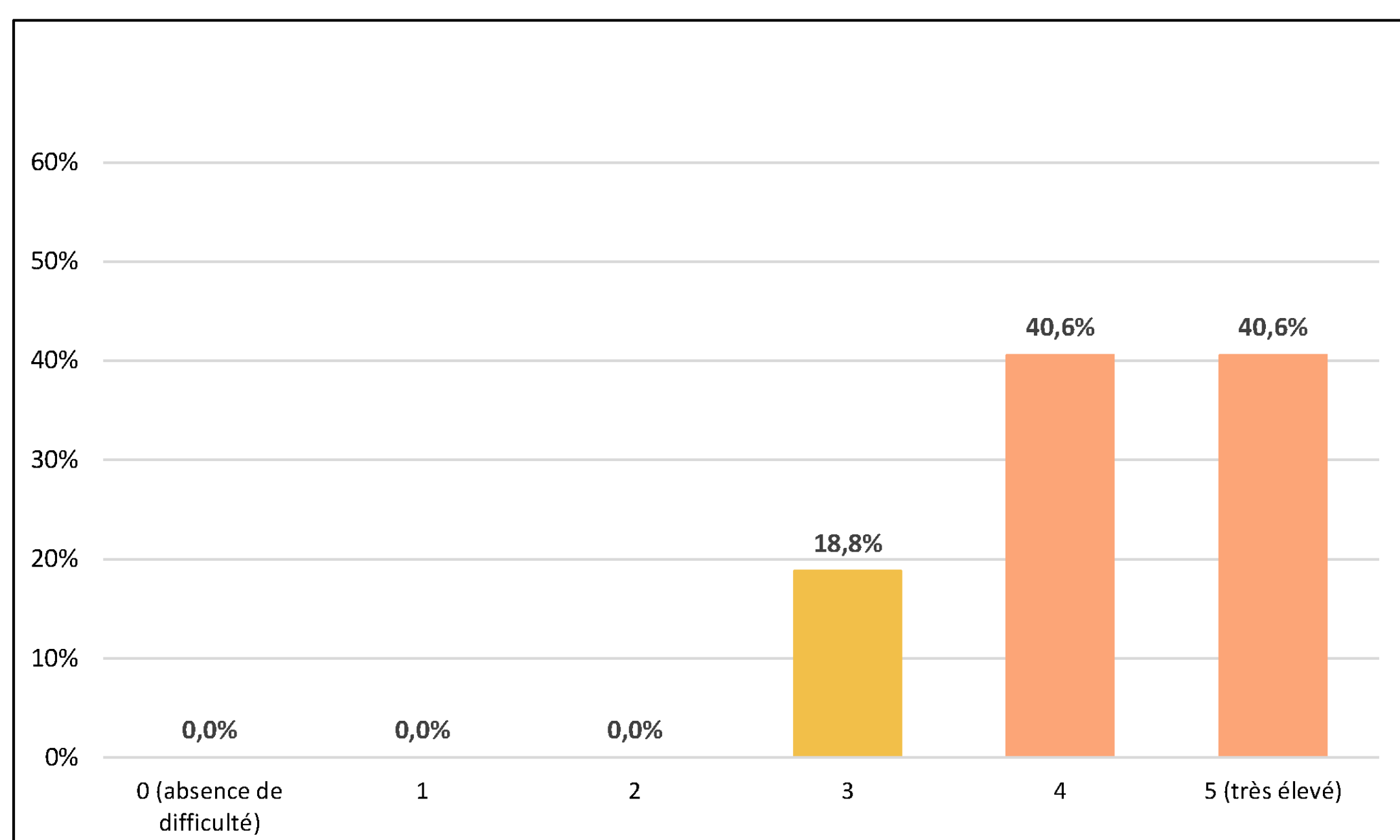


Figure 1 - Niveau de difficulté déclaré concernant la prise en charge des patient-e-s face à l'allogement du délai d'obtention d'un rendez-vous au CMP

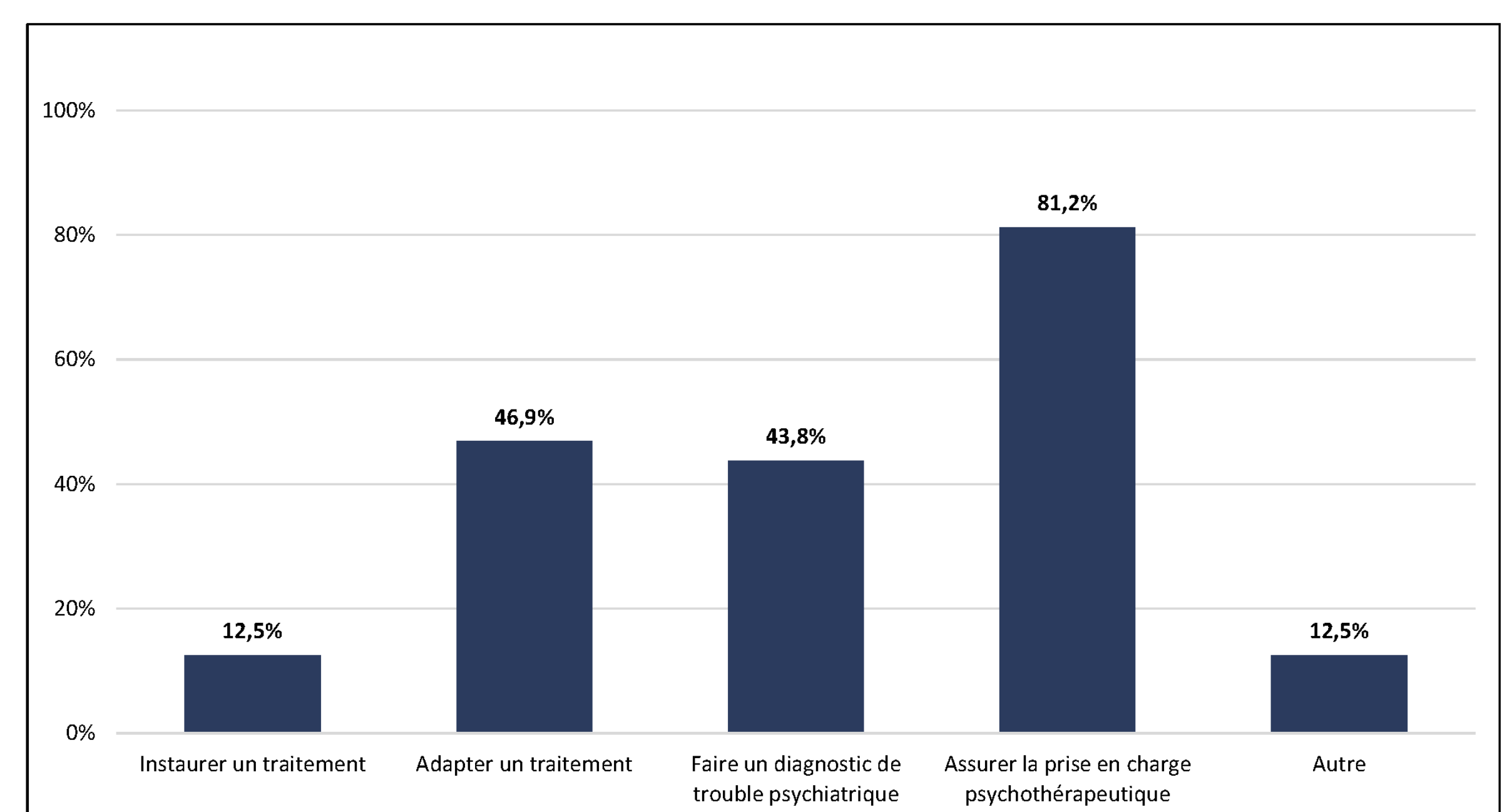


Figure 2 - Domaines concernés par le/les difficulté(s)

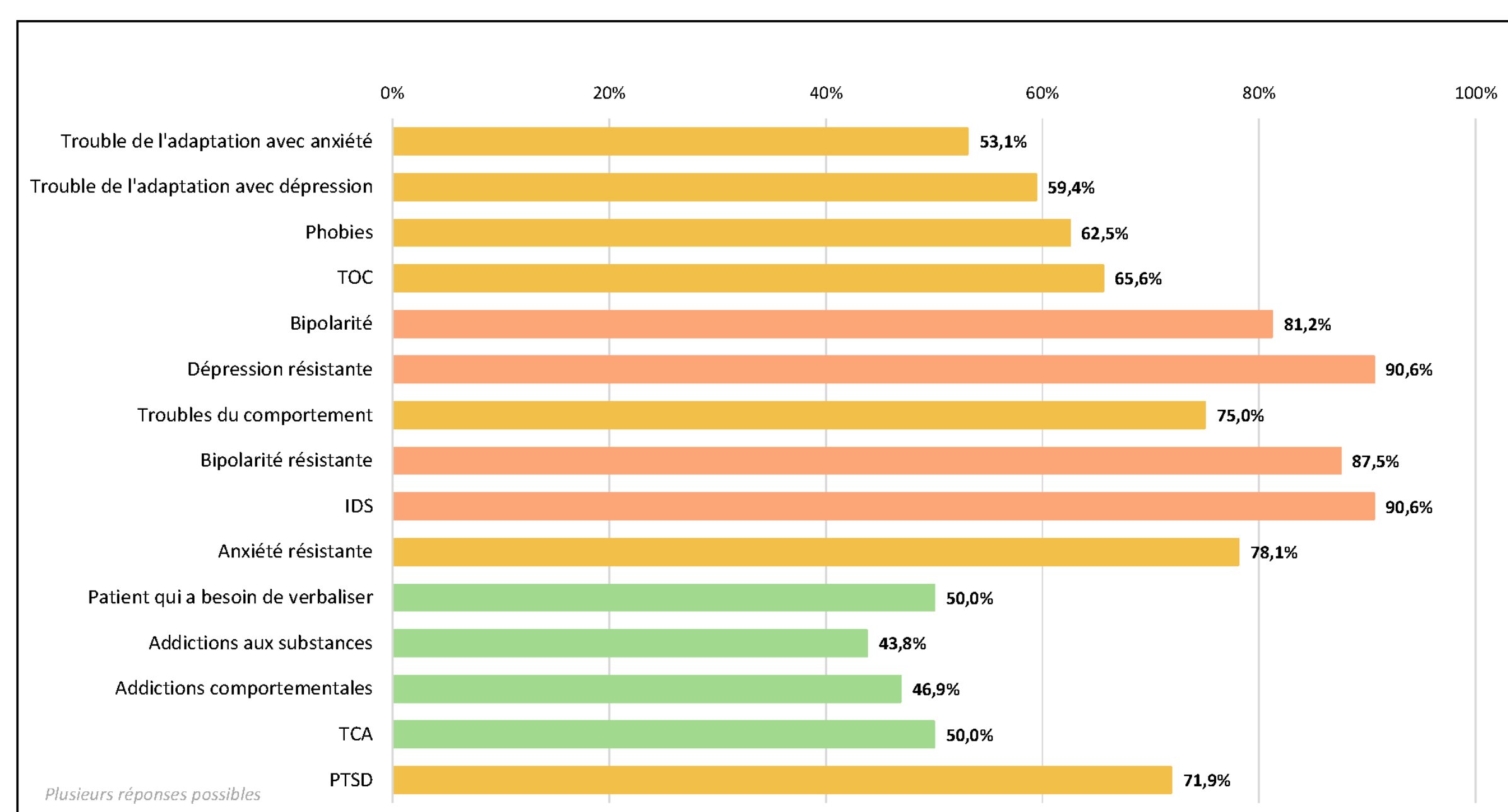


Figure 3 - Indications pour lesquelles les patient-e-s sont orientés en CMP

Actions qui pourraient améliorer la prise en charge des patients, n (%)

Plusieurs réponses possibles

| | |
|---|-----------|
| Dispositif par lequel un professionnel de santé mentale pourrait donner des avis ponctuels au travers d'une boîte mail sécurisée partagée | 13 (40,6) |
| Obtenir des conseils et expertise au travers de téléconsultations | 11 (34,4) |
| Des évaluations par un-e IPA mention santé mentale et psychiatrie au sein de votre cabinet | 15 (46,9) |
| Une permanence téléphonique destinées aux médecins généralistes, offrant un soutien à la prise en charge et à l'orientation | 23 (71,9) |
| Un dispositif de concertations multidisciplinaires | 8 (25,0) |
| Des formations continues en santé mentale adressées aux médecins généralistes | 12 (37,5) |
| Autre | 3 (9,4) |

Tableau 1 - Actions qui pourraient améliorer la prise en charge des patient-e-s

Discussion - Conclusion

Au vu des résultats obtenus, un projet de permanence téléphonique à destination des médecins généralistes est en cours d'élaboration au sein du secteur avec l'objectif d'une mise en place pour la fin d'année 2023. Ainsi le médecin généraliste pourra obtenir une réponse claire et rapide au problème posé par le patient, plutôt que de l'orienter systématiquement vers le CMP. Développer des dispositifs davantage intégrés et coordonnés, ainsi que l'implantation de l'IPA pourraient également améliorer la coordination entre la première et seconde ligne. Nul doute que cette nouvelle organisation permettrait au secteur psychiatrique de se recentrer sur les soins en post-aigu et les prises en soins complexes.

Références bibliographiques

HAS - 2018 - Coordination entre le médecin généraliste et les différents acteurs de soins dans la prise en charge des patients adultes souffrant de troubles mentaux
IGAS - juillet 2020 - Les centres médico-psychologiques de psychiatrie générale et leur place dans le parcours du patient